

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 novembre 2009

OBJET

de la Délibération

ELABORATION D'UN AGENDA 21 LOCAL INTEGRANT UN BILAN CARBONE : CHOIX DES PRESTAIRES

Date de convocation du Conseil Municipal

29 octobre 2009

Date d'affichage : 29 octobre 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Monsieur BONHOURE

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER
Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mmes DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, MM. BONHOURE, DERRIEN, Mme LE STRAT, MM. MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGUAN, Conseillers Municipaux.

Absentes ayant donné pouvoir

Mme LE PAVEC à Mme BURLOT
Mme ROUILLARD à M. PERESSE

Absente

Melle ORINEL

ELABORATION D'UN AGENDA 21 LOCAL INTEGRANT UN BILAN CARBONE : CHOIX DES PRESTAIRES

Rapport de Pierre GIRALDON

OBJET DE LA CONSULTATION

La consultation avait pour objet la réalisation d'un diagnostic technique et participatif de la ville incluant un bilan carbone du patrimoine et des services, la mise en avant d'enjeux et d'une vision à moyen et long terme au regard de l'objectif de développement durable et solidaire, l'élaboration d'un programme d'actions, la proposition d'organisation pour le suivi de l'Agenda 21.

MODE DE PASSATION CHOISI

Marché à procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics.

FORME DU MARCHE

Marché comportant 2 lots :

Lot n°1 : Elaboration du programme Action 21

Lot n° 2 : Diagnostic bilan carbone.

AVIS D'APPEL D'OFFRES ET REPONSES OBTENUES

L'avis d'appel d'offre a été publié sur le portail E-megalis Bretagne le 18 septembre 2009 et un lien a été fait avec le BOAMP. Les candidats avaient jusqu'au 12 octobre à 17h00 pour remettre leurs offres.

Lot 1 : 9 offres ont été reçues pour un montant variant de 14 854,32 € à 65 182 € TTC

Lot 2 : 16 offres ont été reçues pour un montant variant de 6 000 € TTC à 52 085,08 € TTC

CRITERES DE JUGEMENT

Les offres du lot 1 ont été jugées selon les critères suivants :

Critère	Références	Moyens techniques et humains	Prix	Méthode
Poids	1/4	1/4	1/4	1/4

Les offres du lot 2 sont jugées selon les critères suivants :

Critère	Références	Moyens techniques et humains	Prix
Poids	1/3	1/3	1/3

En fonction des critères cités précédemment, le classement des bureaux d'études s'établit de la manière suivante :

Lot 1 : 1) Nature et culture – LORIENT : 42 613,08 € HT ; 44 850 € TTC
2) Indiggo – NANTES : 48 075,00 € HT ; 57 497,70 € TTC
3) AFCE – CAEN : 34 900,00 HT ; 41 740,40 € TTC

Lot 2 : 1) Climat mundi – PARIS : 15 680 € HT ; 18 753,00 € TTC
2) Indiggo – NANTES : 18 750 € HT ; 22 425,00 € TTC
3) AFCE – CAEN : 13 760,00 € HT ; 16 456,96 € TTC

Compte tenu des analyses effectuées et de l'avis du comité de pilotage

Nous vous proposons :

- d'approuver le choix des prestataires, et d'autoriser le Maire à signer les pièces des marchés à intervenir
- d'autoriser le maire à demander des subventions auprès de l'ADEME, la DREAL (anciennement DIREN), le Conseil général et tout autre organisme susceptible d'apporter un soutien financier.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 5 novembre 2009

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**